

Communiqué de presse

Paris, le 15 mars 2019

#Développementdurable

**Crédit Agricole Assurances
s'engage à planter 500 000 arbres, soit 500 hectares de forêt par an**

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Crédit Agricole Assurances, annonce le lancement de sa démarche en faveur de la forêt française, et s'engage à planter 500 000 arbres par an, aux côtés de Reforest'Action et Plantons pour l'Avenir.

Le renouvellement de la forêt française est menacé sous l'effet conjugué du réchauffement climatique, des crises sanitaires répétitives et de la baisse des subventions publiques à destination des propriétaires forestiers. Or, la forêt constitue le meilleur puits de carbone face à l'augmentation des émissions de CO2 et le principal foyer de biodiversité terrestre. Mais, au-delà de ces enjeux environnementaux, la forêt revêt aussi un caractère économique et social avec plus de 440 000 emplois non délocalisables et une source de matières premières d'une filière bois en pleine expansion.

Dans ce contexte, Crédit Agricole Assurances, premier assureur des forêts, renforce son engagement en faveur du reboisement et de la gestion durable des forêts en France à travers des solutions concrètes :

- une opération client associant la souscription d'un contrat de prévoyance à la plantation d'un arbre, en partenariat avec **Resforest'Action**, pour un total de 300 000 arbres plantés par an. Dans le cadre de cette opération nationale de reforestation participative, le client se verra remettre un code par son conseiller, pour planter - via le site internet de notre partenaire www.reforestaction.com - un arbre sur le territoire de son choix ;
- le versement d'une subvention au fonds de dotation, **Plantons pour l'Avenir** pour neutraliser ses émissions de CO2, dans le cadre du mécénat. Ce fonds a pour principal objectif d'accélérer le reboisement en France, en apportant le financement nécessaire à des projets de plantations portés par des propriétaires engagés dans la gestion durable de leur forêt. A travers ce fonds, Crédit Agricole Assurances garantit la plantation de 200 000 arbres supplémentaires par an.

« Pleinement intégrées à notre stratégie RSE, ces deux actions qui s'inscrivent dans la durée, vont permettre le reboisement de 500 hectares de forêts en France, soit 500 000 nouveaux arbres plantés par an. En renforçant notre engagement, nous contribuons à garantir les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts de demain », conclut Frédéric Thomas, Directeur général de Crédit Agricole Assurances.

Pour rappel, le Crédit Agricole est la banque de référence des acteurs de la filière bois : premier assureur des forêts, il finance par ailleurs les communes forestières, de nombreuses entreprises de transformation et exploitants forestiers, des coopératives forestières, ainsi que des propriétaires privés.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 600 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2018 s'élève à 33,5 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr  